

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 39
Pouvoirs	= 13
Nombre de voix	= 52
Excusés	= 08
Absents	= 39

**L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Touchay, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.**

Date de convocation: 09 juin 2023

Affichée le 09 juin 2023

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s** : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaud Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Violaine PARILLAUD (Sidailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

**Délégué(e)s excusé(e)s** : Claudine DEFACQUE (Arpehuilles), Daniel RONDIER (Cogny), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Guy BERCON (Saint-Vitte), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir** : Yannick GODARD (Bouzais) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Dominique DUBREUIL, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmery) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Louis COSYNS.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s** : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Examen des dossiers CRST

Bénéficiaire	Projet	Montant dépense	Dépense subventionnable	Taux	Subvention proposée
<b>Action 22 : équipements sportifs</b>					
Mairie d'Uzay le Venon	Aménagement d'un city-stade avec aide de jeux	104 600,65 €	104 600,65 €	40 % Ecrêtés afin de ne pas dépasser taux cumul	21 900 €
<b>Action 23 : aménagement d'espaces publics</b>					
Mairie de St-Amand-Montrond	Revalorisation du parc Montagnac afin d'y créer un espace de rencontre convivial – tranche 1 : mise en place de jeux, mobilier, arbre connecté	88 096,42 €	88 096,42 €	40 %	35 200 €
<b>Action 32 : gestion alternative des espaces publics</b>					
Mairie de Loye sur Arnon	Acquisition d'un lamier	14 700 €	14 700 €	40 %	5 800 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

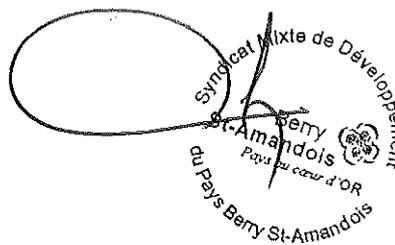
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 juin 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé  
à la sous-Préfecture

le : 29 JUIN 2023



Affiché au syndicat le : 21 / 06 / 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 39
Pouvoirs	= 13
Nombre de voix	= 52
Excusés	= 08
Absents	= 39

**L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Touchay, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.**

Date de convocation: 09 juin 2023

Affichée le 09 juin 2023

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morfac), Franck DAUMIN (Nozières), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Violaine PARILLAUD (Sidiailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Claudine DEFACQUE (Arpehuilles), Daniel RONDIER (Cogny), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Guy BERCON (Saint-Vitte), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Yannick GODARD (Bouzais) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Dominique DUBREUIL, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmery) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Louis COSYNS.

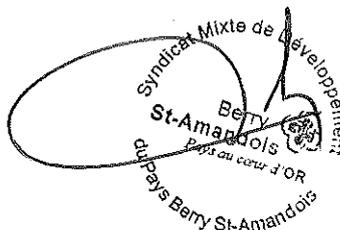
**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnaies), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

**Objet: Examen des dossiers OPAH**

Nom	Prénom	Commune du logement	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
DUCROUX	Jimmy	Reigny	Rénovation énergétique – gain de 61,89%	25 000 €	10 %	2 500 €
PERROT	Fabienne	Le Châtelet	Rénovation énergétique – gain de 67,18%	Sur fonds CRST (bailleur) : forfait 2 000 €		
Indivision ANDRIEUX		Châteaumeillant	Rénovation énergétique – gain de 61,60%	Sur fonds CRST (bailleur) : forfait 2 000 €		
PAROTTE	Lisette	Saint-Amand-Montrond	Rénovation thermique logement très dégradé – gain de 80,25%	50 000 €	10 %	5 000 €
BEGUIN	Richard	Meillant	Rénovation énergétique – gain de 61,69%	Sur fonds CRST (bailleur) : forfait 2 000 €		
SCI LA BELLONIERE		Châteauneuf-sur-Cher	Logement 1 : Rénovation énergétique – gain de 56,33%	Sur fonds CRST (bailleur) : forfait 2 000 €		
			Logement 2 : Rénovation énergétique – gain de 84,06%	Sur fonds CRST (bailleur) : forfait 2 000 €		
			Logement 3 : Rénovation énergétique – gain de 74,74%	Sur fonds CRST (bailleur) : forfait 2 000 €		

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
 Pour copie conforme.  
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 juin 2023  
 Le Président, Louis COSYNS



Dépense  
à la sous-Préfecture

le: 29 JUIN 2023



Affiché au syndicat le : 21/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 39
Pouvoirs	= 13
Nombre de voix	= 52
Excusés	= 08
Absents	= 39

**L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Touchay, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.**

Date de convocation: 09 juin 2023

Affichée le 09 juin 2023

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaud Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Violaine PARILLAUD (Sidailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Claudine DEFACQUE (Arpheuilles), Daniel RONDIER (Cogny), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Guy BERCON (Saint-Vitte), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Yannick GODARD (Bouzais) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Dominique DUBREUIL, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmery) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Louis COSYNS.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonçais), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Autorisation au Président à signer la convention et les actes administratifs du programme LEADER 2023-2027

La convention du nouveau programme LEADER 2023-2027 ne comptera que 3 signataires : le Conseil Régional, le syndicat du Pays Berry St Amandois, structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL), et le Président du GAL.

Afin de finaliser les engagements nécessaires à la signature de cette convention, le comité syndical :

- s'engage à assurer le portage juridique, administratif et financier du GAL Pays Berry St Amandois
- autorise le Président du syndicat du Pays Berry St Amandois à signer la convention avec le conseil Régional pour la mise en œuvre du programme LEADER sur son territoire
- autorise le Président à signer tous les actes relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

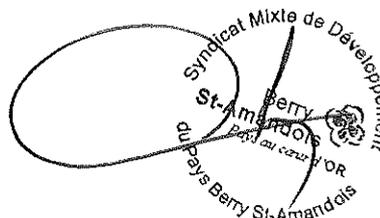
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 juin 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé  
à la sous-Préfecture  
le : 29 JUIN 2023



Affiché au syndicat le : 21/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 39
Pouvoirs	= 13
Nombre de voix	= 52
Excusés	= 08
Absents	= 39

**L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Touchay, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.**

Date de convocation: 09 juin 2023

Affichée le 09 juin 2023

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Violaine PARILLAUD (Sidiailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Claudine DEFACQUE (Arpeuilles), Daniel RONDIER (Cogny), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Guy BERCON (Saint-Vitte), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Yannick GODARD (Bouzais) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Dominique DUBREUIL, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmerly) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Louis COSYNS.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Grotte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnis), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

**Objet: Modification de la délibération 430 du 26 mars 2019 pour Mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,  
 Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 88,  
 Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaires dans certaines situations de congés,  
 Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,  
 Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,  
 Vu la circulaire NOR : RDFS1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, de l'expertise et de l'engagement professionnel,  
 Vu la délibération 430 du 26/03/2019 instaurant le RIFSEEP au sein du syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois  
 Vu la délibération 05-515 du 01/12/2020 modifiant le RIFSEEP en intégrant la catégorie d'emploi des ingénieurs territoriaux  
 Considérant que le RIFSEEP doit être réévalué tous les 4 ans,  
 Considérant l'avis favorable du CTS en date du 1/06/2023,

**Le Comité syndical :**

- approuve les modifications suivantes de la délibération n°430 du 26/03/2019 modifiée par la délibération n°515 du 01/12/2020, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2023 :

**Mise en place de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) :**

**3/ Sort de l'IFSE en cas d'absence pour maladie :**

La prime suit le sort du traitement en cas de maladie ordinaire jusqu'au troisième arrêt inclus de congé maladie ordinaire dans l'année civile ; au-delà elle est supprimée.

**4/ Détermination des groupes de fonctions et des montants maxima :**

Chaque part de l'IFSE correspond à un montant fixé dans la limite des plafonds déterminés ci-dessous. Chaque cadre d'emplois repris ci-après est réparti en groupes de fonctions auxquels correspondent les montants plafonds suivants.

Catégorie Statutaire / cadre d'emplois	Groupes	Emplois-Fonctions	Montants annuels par groupe et par personne		
			IFSE Mini (facultatif)	IFSE Maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
<b>Filière administrative</b>					
A (Attaché)	Groupe 1	Directeur	0	10 000 €	36 210 €
	Groupe 2	Chargé de développement	0	9 000 €	32 130 €
	Groupe 3	Animateur territorial/chef de projet	0	5 500 €	25 500 €
C (adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe, adjoint administratif)	Groupe 1	Secrétaire/comptable	0	5 000 €	11 340 €
	Groupe 2	Assistant administratif/agent d'accueil	0	600 €	10 800 €
<b>Filière technique</b>					
A (Ingénieur territorial)	Groupe 2	Chargé de développement	0	9 000 €	32 130 €
	Groupe 3	Animateur territorial/chef de projet	0	5 500 €	25 500 €
			0		

Les montants du CIA sont modulés dans les mêmes conditions que le traitement pour les agents à temps partiel ou occupant un emploi à temps non complet.

**Mise en place du complément indemnitaire annuel (CIA)**

**4/ Détermination des groupes de fonctions et des montants maxima :**

Catégorie Statutaire / cadre d'emplois	Groupes	Emplois- Fonctions	Montants annuels par groupe et par personne		
			CIA Mini (facultatif)	CIA Maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
<b>Filière administrative</b>					
A (Attaché)	Groupe 1	Directeur	0	3 000 €	6 390 €
	Groupe 2	Chargé de développement	0	2 100 €	5 670 €
	Groupe 3	Animateur territorial/chef de projet	0	1 200 €	4 500 €
C (adjoint administratif principale 2 <sup>e</sup> classe, adjoint administratif)	Groupe 1	Secrétaire/comptable	0	1 000 €	1 260 €
	Groupe 2	Assistant administratif/agent d'accueil	0	600 €	1 200 €
<b>Filière technique</b>					
A (Ingénieur Territorial)	Groupe 2	Chargé de développement	0	2 100 €	5 670 €
	Groupe 3	Animateur territorial/chef de projet	0	1 200 €	4 500 €
			0		

Les montants du CIA sont modulés dans les mêmes conditions que le traitement pour les agents à temps partiel ou occupant un emploi à temps non complet.

- autorise le Président à fixer par arrêté individuel le montant des deux parts perçu par chaque agent dans le respect des principes énoncés ci-dessus
- prévoit et inscrit au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 juin 2023

Le Président, Louis COSYNS

Syndicat Mixte de  
St-Amand-Montrond  
Berry  
Paris au cœur d'OR  
Déposé  
à la sous-Préfecture

le : 29 JUIN 2023



Affiché au syndicat le : 21/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 39
Pouvoirs	= 13
Nombre de voix	= 52
Excusés	= 08
Absents	= 39

**L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Touchay, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.**

Date de convocation: 09 juin 2023

Affichée le 09 juin 2023

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s** : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Violaine PARILLAUD (Sidailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

**Délégué(e)s excusé(e)s** : Claudine DEFACQUE (Arpheuilles), Daniel RONDIER (Cogny), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Guy BERCON (Saint-Vitte), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir** : Yannick GODARD (Bouzais) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Dominique DUBREUIL, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmary) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Louis COSYNS.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s** : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Lévet), Hervé MONJOIN (Lignières), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Vilcelcelin).

Objet: Désignation des représentants du syndicat du Pays Berry St Amandois au Groupe d'Action Locale (GAL)

La composition du GAL a été validée en comité de pilotage du 20 septembre 2022.

Il comprendra 17 membres répartis en 2 collèges :

- un collège d'acteurs publics représentant les principales collectivités du territoire
- un collège des acteurs privés des acteurs socio-économiques du territoire représentatifs des thèmes qui seront abordés dans la stratégie de cette programmation.

Afin de pouvoir s'assurer de la continuité de la mission tout au long de la durée du programme, la présidence du GAL sera attribuée au Président du syndicat du Pays Berry St Amandois. Il convient de désigner 1 suppléant pour le Président et 1 titulaire et 1 suppléant pour représenter le syndicat.

M. Dominique ROBLIN, Mme Maryse JACQUIN-SALOMON et M. Serge AUDONNET ont déposé leur candidature.

**Le comité syndical désigne :**

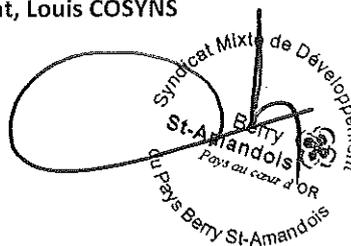
- Mme Maryse JACQUIN-SALOMON suppléante de M. Louis COSYNS
- M. Dominique ROBLIN membre titulaire du GAL pour représenter le syndicat
- M. Serge AUDONNET membre suppléant du GAL pour représenter le syndicat

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 juin 2023

Le Président, Louis COSYNS



Dépose  
à la sous-Préfecture

le : 29 JUIN 2023



Affiché au syndicat le : 21/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		<b>DELIBERATION du COMITE SYNDICAL</b> <b>du Pays Berry St Amandois</b> <b>n° 03_648/19.06.2023</b>
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 04 = 04 = 00 = 04 = 00 = 00	<b>L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Touchay, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</b>

Date de convocation: 09 juin 2023

Affichée le 09 juin 2023

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBault (CdC du Dunois).

**Objet: Arrêt du SCoT**

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L141-1 et suivants, L142-1 et suivants, L143-1 et suivants, R-141-1 et suivants, R-142-1 et suivants, R-143-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-1-0307 du 1<sup>er</sup> avril 2016 fixant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Berry St Amandois ;

Vu la délibération du Comité syndical n° 02\_329/06.04.16 du 06 avril 2016 ayant prescrit l'élaboration et les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale ainsi que définit les objectifs et modalités de la concertation ;

Vu la délibération du Comité syndical n° 05.509/01.12.20 du 1<sup>er</sup> décembre 2020, complémentaire à celle de prescription du SCoT, visant l'application des ordonnances portant modernisation des SCoT ;

Vu le débat sur le PAS tenu en séance du comité syndical du 11 octobre 2021 et acté par délibération n° 04\_560/11.10.2021 ;

Considérant le bilan de la concertation présenté par Monsieur le Président constatant que les mesures de concertation prévues ont été mises en œuvre, qu'elles ont permis de mener une concertation effective et constante avec les habitants et toute personne souhaitant se manifester, et que la concertation a permis de nourrir l'élaboration du projet de SCoT ;

Considérant le projet de SCoT annexé à la présente délibération composé par :

- le Projet d'Aménagement Stratégique ;
- le Document d'Orientation et d'Objectifs ;
- les annexes, comprenant les éléments de diagnostic, l'explication des choix retenus, l'analyse de la consommation d'espaces et la justification des objectifs dans le DOO, de l'évaluation environnementale ;

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de la concertation tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- **ARRETE** le projet de Schéma de Cohérence Territoriale et l'ensemble de ses pièces constitutives tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- **TRANSMET** pour avis le projet de Schéma de Cohérence Territoriale aux personnes publiques associées, ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

Conformément au dernier alinéa de l'article L300-2 i du Code de l'urbanisme, le dossier définitif du projet de Schéma de Cohérence Territoriale, tel qu'arrêté par le Comité syndical, est tenu à la disposition du public.

Conformément à l'article R.122-9 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège du Comité syndical et dans les mairies des communes membres concernées durant un délai d'un mois.

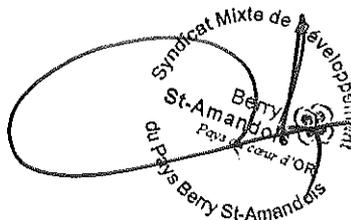
La délibération sera exécutoire à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement des mesures d'affichage et de notification.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 juin 2023  
Le Président, Louis COSYNS

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

29 JUIN 2023



Affiché au syndicat le : 04/07/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 39
Pouvoirs	= 13
Nombre de voix	= 52
Excusés	= 08
Absents	= 39

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Touchay, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 09 juin 2023

Affichée le 09 juin 2023

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Marie SARTIN (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Violaine PARILLAUD (Sidiailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Claudine DEFACQUE (Arpeuilles), Daniel RONDIER (Cogny), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Guy BERCON (Saint-Vitte), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Yannick GODARD (Bouzais) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Dominique DUBREUIL, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmary) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Louis COSYNS.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

**Objet: Décision modificative budgétaire**

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 ;  
Vu la délibération n° 02\_630/27.03.2023 du 07 avril 2022 adoptant le budget primitif du budget principal pour 2022 ;  
Vu la subvention de 10 200 € versée par l'ARS pour un programme d'animations porté par le syndicat dans l'attente de la création de l'association SYNDEMIX,  
Considérant la création de l'association SYNDEMIX en 2022,  
Considérant l'autorisation de l'ARS, par courrier en date du 23 février 2023, de verser à l'association la somme de 9 720 € correspondant au solde de la subvention,

**Le Comité syndical décide à l'unanimité :**

- D'autoriser le versement à l'association SYNDEMIX du solde de la subvention, soit 9 720 €
- De procéder à la modification budgétaire suivante :

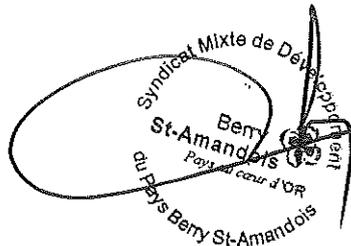
<b>Fonctionnement Dépenses</b>		
Chapitre 11 article 6288 : divers services extérieurs	- 9 720 €	
Chapitre 65 article 6574-8 :		+ 9 720 €

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 19 juin 2023

Le Président, Louis COSYNS



Déposé  
à la sous-Préfecture

le : 29 JUIN 2023



Affiché au syndicat le : 21/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>